

Avis de constitution

SOCIETE « FERME AWA SISSOKO » en abrégé « FERME AS »

Siège BONOUA AU QUARTIER JOAL A LA CITE DE LA
PAIX 2, Lot 181, Ilot 25

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 29 Mars 2024, et enregistrés au CEPICI le 5 Avril 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « FERME AWA SISSOKO » en

abrégé « FERME AS »

Objet : • L'élevage

• Achat et vente d'animaux, d'ornements, de parc, de chair, de lait et de compagnie

• Achat et Vente d'accessoires, d'équipements et de matériels d'élevage

• Achat et Vente d'aliments d'élevage

• Import-export.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.

- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.

- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.

- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée

- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts

Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social BONOUA AU QUARTIER JOAL A LA CITE DE LA PAIX 2, Lot 181, Ilot 25

Dirigeant(s) M TANDIA ABOUBACAR (COGÉRANT), M TANDIA SOULEYMANE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-GRDBSM-2024-B-3698 du 30/04/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°0000/GTCA/RC/2024 du 30/04/2024

